

Notre ambition : 0 accident de travail, 0 incident et une maîtrise durable de nos impacts environnementaux.

Bowden, spécialisé dans la conception et la fabrication de crics et d'outils, de leviers de frein à main, de pièces plastiques moulées et d'accessoires mécaniques pour l'industrie automobile, s'engage à assurer la protection de la santé et de la sécurité de ses salariés, intérimaires, sous-traitants, visiteurs et partenaires, ainsi qu'à prévenir les risques professionnels et environnementaux liés à ses activités.

Même si l'entreprise n'est actuellement pas certifiée ISO 45001, Bowden s'inscrit dans une démarche d'amélioration continue de ses performances HSE et veille au respect des exigences réglementaires applicables. Bowden est une entreprise certifiée ISO 14001.

Dans ce cadre, la Direction s'engage à :

Équipements de protection individuelle (EPI)

- Mettre à disposition les équipements de protection individuelle adaptés aux risques de chaque poste de travail.
- Sensibiliser et former le personnel au port obligatoire et à la bonne utilisation des EPI.
- Veiller au maintien en bon état, au remplacement et à la conformité des équipements de protection.

Sécurité des machines et des équipements

- Garantir la conformité des machines, équipements et installations utilisés dans l'entreprise.
- Prévenir les risques mécaniques, électriques, pneumatiques et liés aux énergies dangereuses.
- Réaliser les opérations de maintenance, de contrôle et de vérification nécessaires pour assurer la sécurité des installations.

Préparation aux situations d'urgence

- Identifier les situations d'urgence potentielles telles que les incendies, explosions, pollutions et déversements accidentels ou accidents graves.
- Mettre en place des moyens d'alerte, d'évacuation et d'intervention adaptés.
- Former le personnel aux consignes de sécurité et organiser des exercices réguliers de gestion d'urgence.

Gestion des incidents et des accidents

- Déclarer, analyser et traiter les accidents, incidents et presque-accidents.
- Mettre en œuvre des actions correctives et préventives afin d'éviter leur réapparition.
- Favoriser une culture de prévention et de remontée des situations dangereuses.

Ergonomie des postes de travail

- Adapter les postes de travail afin de limiter les risques liés aux gestes répétitifs, aux manutentions, aux postures contraignantes et à la fatigue physique.
- Améliorer les conditions de travail et le confort des salariés dans une logique de prévention des troubles musculosquelettiques (TMS).

Manipulation des substances chimiques et biologiques

- Identifier et maîtriser les risques liés à l'utilisation des produits chimiques présents sur le site.
- Garantir le stockage sécurisé des substances dangereuses et le respect des fiches de données de sécurité (FDS).
- Prévenir les expositions aux substances nocives par la mise en place de moyens de protection collectifs et individuels adaptés.

Protection contre l'incendie

- Prévenir les risques d'incendie et d'explosion liés aux activités de l'entreprise.
- Maintenir les équipements de lutte contre l'incendie en état de fonctionnement.
- Sensibiliser le personnel aux consignes incendie, aux moyens d'extinction et aux procédures d'évacuation.

Protection de l'environnement

Bowden s'engage à réduire l'impact environnemental de ses activités et à préserver les ressources naturelles dans une démarche d'amélioration continue.

- Identifier, évaluer et maîtriser les aspects environnementaux significatifs liés à nos activités.
- Prévenir toute pollution de l'air, de l'eau et des sols résultant de nos activités industrielles.
- Réduire nos émissions de gaz à effet de serre (GES) par l'amélioration continue de nos procédés, de nos équipements et de nos modes de fonctionnement.
- Améliorer l'efficacité énergétique de nos installations, équipements et bâtiments afin de limiter les consommations d'énergie.
- Étudier et favoriser, lorsque cela est techniquement et économiquement possible, le recours aux énergies renouvelables.
- Préserver les ressources en eau en maîtrisant les consommations, en limitant les rejets et en prévenant toute pollution accidentelle des réseaux, des eaux superficielles et des eaux souterraines.
- Surveiller et réduire les émissions atmosphériques, notamment les poussières, fumées, odeurs et autres polluants liés à nos activités.
- Assurer une gestion responsable des produits chimiques en limitant l'utilisation de substances dangereuses, en recherchant des solutions de substitution et en garantissant leur stockage sécurisé.
- Utiliser durablement les ressources naturelles, matières premières et consommables nécessaires à nos activités.
- Réduire la production de déchets à la source et privilégier leur réemploi, leur réutilisation, leur recyclage et leur valorisation.
- Garantir une gestion conforme et sécurisée des déchets dangereux et non dangereux.
- Préserver la biodiversité et limiter les impacts de nos activités sur les écosystèmes, les sols, les ressources naturelles et l'utilisation des terres.
- Veiller à ne pas contribuer directement ou indirectement à la déforestation illégale ou à la dégradation des milieux naturels.
- Prévenir toute pollution ou dégradation des sols et mettre en œuvre les mesures nécessaires en cas d'incident environnemental.
- Identifier, évaluer et réduire les nuisances sonores générées par nos activités afin de limiter leur impact sur les salariés, les riverains et l'environnement.
- Lorsque nos activités ou notre chaîne d'approvisionnement impliquent l'utilisation de matières premières d'origine animale, promouvoir le respect des principes de bien-être animal et des réglementations applicables.
- Sensibiliser l'ensemble du personnel aux bonnes pratiques environnementales et à la préservation des ressources.

Engagement global

Bowden s'engage à :

- Respecter les exigences légales et réglementaires applicables en matière de santé, sécurité et environnement.
- Associer les salariés à la démarche de prévention et encourager leur implication dans l'amélioration des conditions de travail.
- Consulter et faire participer les salariés et leurs représentants dans l'identification des dangers, l'évaluation des risques et l'amélioration des conditions de travail.
- Développer une culture HSE fondée sur la responsabilité, la vigilance et l'amélioration continue.
- Réduire les risques professionnels et prévenir les atteintes à la santé des travailleurs et à l'environnement.
- Réduire les impacts environnementaux liés à nos activités, notamment les émissions atmosphériques, les déchets et les consommations d'énergie.
- Prévenir toute pollution accidentelle de l'air, de l'eau ou des sols.
- Réduire progressivement les consommations énergétiques et la production de déchets.
- Favoriser le recyclage, la valorisation des déchets et la préservation des ressources naturelles.
- Développer les compétences du personnel par des actions régulières de formation et de sensibilisation HSE.

La Direction et l'ensemble du personnel s'engagent à appliquer cette politique HSE au quotidien afin de garantir un environnement de travail sûr, sain et responsable.

Boynes, le 15 Septembre 2026

Jean-Maurice SCHMIDT
Président Directeur Général

